https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1394

Écologistes : Une lueur d'espoir dans un monde chaotique ?

Pour un monde sans guerres, sans armes nucléaires ni radioactives

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : lundi 17 février 2025

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Des plaines ukrainiennes à la "Riviera" gazaouie, les deux chefs d'Etat dotés des deux plus grands arsenaux atomiques semblent puiser dans leur suprématie militaire le droit de trancher entre eux le sort des peuples que leurs armes dites conventionnelles servent à écraser.

Dans ce contexte hallucinant d'arrogance et d'autoritarisme dictatorial, peut-on entrevoir quelque part une lueur d'humanité et de raison ? En France par exemple ?

***

En France, le parti Europe Écologie-Les Verts (EÉLV), désormais dénommé "Les Écologistes", prépare son congrès décentralisé, qui aura lieu dans les régions le 5 avril prochain.

Le texte ci-dessous, présenté par deux mandataires et signé pour le moment par une trentaine d'adhérents, attend de recevoir au total la signature d'au moins 165 congressistes AVANT LE 24 FÉVRIER pour pouvoir être pris en compte et contribuer au futur texte d'orientation du parti.

Cette contribution est conforme à une résolution du Conseil fédéral de EÉLV remontant au 24 juin 2012 (voir le fichier au bas de cet article) mais restée lettre morte depuis lors. Elle est aussi conforme à une revendication émise par ACDN depuis sa fondation en 1996 : la consultation des Français par référendum sur la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires, participation elle-même conforme à l'article VI du TNP (Traité sur la Non-Prolifération des armes nucléaires) auquel la France a adhéré en 1992.

Pour ces raisons et parce que ACDN a d'ores et déjà sollicité la signature des 54 parlementaires écologistes pour sa proposition de loi référendaire, nous estimons de notre devoir de rendre publique cette contribution et d'appeler tous les membres du parti "Les Écologistes" soucieux de respecter et de faire respecter la loi -internationale, nationale et partidaire- à la signer, avec leur numéro de congressiste, AVANT LE 24 FÉVRIER.

Nous appelons d'autre part toutes les citoyennes et tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions et leurs préférences partisanes, à soutenir personnellement la Proposition de Loi référendaire jointe ci-dessous et à intervenir auprès de leurs élus au Parlement pour qu'ils la soutiennent eux aussi et donnent ainsi la parole aux Français, obligés de financer par leurs impôts, sans jamais avoir été consultés, la fabrication, l'entretien et la modernisation permanente d'armes illégales, criminelles et suicidaires, qui menacent ni plus ni moins notre survie individuelle et collective.

****

Contribution T4C8 au Thème n° 4 du congrès des Écologistes : "Affirmer nos positions géopolitiques face à la multiplication des conflits, à la montée des extrêmes-droites, au dérèglement climatique et à la raréfaction des ressources" :

La France est Partie au Traité de Non-Prolifération (TNP), dont l'article VI exige depuis 1970 que les États-Parties dotés d'armes nucléaires (ÉDAN) entament "dans un délai rapproché" et conduisent "de bonne foi" des négociations

devant aboutir à leur élimination complète et contrôlée. Ce qu'ils n'ont jamais fait.

Si les 5 ÉDAN membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ne respectent pas, en tant que Parties au TNP, cet engagement capital pour l'ordre mondial puisqu'il vise à éviter l'autodestruction de l'humanité, comment pourrait-on exiger de quelque État que ce soit qu'il respecte de son côté le droit international, la Charte et les résolutions de l'ONU ? Par exemple qu'il s'interdise de régler par la guerre un différend quelconque, comme en Ukraine, au Proche-Orient ou ailleurs ? Ce non-respect fondamental du droit international par les 5 "grandes puissances" pourrit l'ordre mondial "par la tête" et conduit l'humanité au chaos guerrier d'aujourd'hui.

Il est essentiel et même vital d'imposer ces négociations à toutes les puissances concernées, à commencer par les 5 principales, qui devront entraîner dans ce processus les 4 autres actuellement recensées (Israël, Inde, Pakistan, Corée du Nord). Ceci non seulement pour écarter le danger d'apocalypse nucléaire dont nous n'avons jamais été aussi près qu'aujourd'hui depuis 1945, mais encore pour rétablir la paix et instaurer la coopération dans le monde, mettre un terme aux horreurs subies par les populations, et consacrer toutes les énergies de l'humanité à relever les immenses défis, en particulier climatique, auxquels elle doit faire face. Seuls les peuples peuvent le leur imposer en surmontant la résistance des lobbies militaro-industriels et nucléaires. Pour ce faire, il est indispensable qu'au moins l'une de ces puissances prenne l'initiative d'inviter les autres à négocier. Pourquoi pas la France, qui se dit "patrie des droits de l'Homme" ?

Une Proposition de Loi vise à organiser un référendum d'initiative partagée et nous savons par 3 sondages IFOP successifs qu'au moins 7 Français sur 10 sont prêts à la soutenir. Elle demande que *"La France participe à l'abolition des armes nucléaires et radioactives et engage avec l'ensemble des Etats concernés des négociations visant à établir, ratifier et appliquer un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires et radioactives, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace".*

Nous, Écologistes, devons soutenir cette proposition de loi et inviter tou.tes les parlementaires, élu.es et citoyen.nes à la soutenir activement. Elle permettra au peuple français d'ouvrir la voie à un monde sans guerres, sans armes nucléaires ni radioactives, pacifié, démilitarisé, dénucléarisé, décarboné, démocratique... bref, détendu !

****

<a href='https://www.acdn.net/spip/IMG/pdf/cf_juin_2012_refer_armes_nucleaires.pdf' title='PDF - 127.3 ko' type="application/pdf">



Pour mémoire : Résolution du Conseil Fédéral de EÉLV en date du 24 juin 2012
<a href='https://www.acdn.net/spip/IMG/pdf/resolutions_du_conseil_federal_eelv_relatives_a_l_abolition_des_a.n.r._et_au_referendum_en_france.pdf' title='PDF - 159.3 ko' type="application/pdf">

Pour mémoire : Résolutions du CF de EÉLV (2011-2024) relatives à l'abolition des armes nucléaires et à un référendum sur cette question (Extraits)

Contribution T4C8 à signer avant le 24 février 2025 si vous êtes adhérent(e) au parti "Les Ecologistes" et avez reçu un numéro de congressiste (sinon demandez-le à congres2025@lesecologistes.fr).
Pour la signer, cliquez ici :
https://framaforms.org/pour-un-monde-sans-guerres-sans-armes-nucleaires-ni-radioactives-1738934355

Copyright © www.acdn.net

Attention, ne signez aucune autre contribution au Thème N°4, sinon vos signatures sur ce Thème seront toutes invalidées.

Que vous soyez ou non chez les Écologistes, ceci vous concerne :

Formulaire de soutien à la Proposition de Loi visant à organiser un référendum sur la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires et radioactives.

Version PDF : à proposer aux député(e)s et sénateurs ou sénatrices de votre choix, pour qu'ils la signent
<a
href='https://www.acdn.net/spip/IMG/pdf/formulaire_de_soutien_a_la_proposition_de_loi_referendaire_abolition_des_armes_nucleaires_et_radioactives.pdf' title='PDF - 132.7 ko' type="application/pdf">

Version Word : à remplir personnellement et retourner à contact@acdn.net

Copyright © www.acdn.net